

<http://www.snetap-fsu.fr/LE-LPM-de-Fecamp-reste-a-Fecamp.html>



LE LPM de Fécamp... reste à Fécamp !

- Les Dossiers - Enseignement maritime -

Date de mise en ligne : vendredi 7 novembre 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le SNETAP-FSU se félicite de la décision prise par le président du Conseil Régional Haute Normandie, Mr Mayer-Rossignol, de renoncer à la délocalisation du lycée professionnel maritime de Fécamp sur le nouveau site de l'[ENSM](#) (Ecole Nationale Supérieure Maritime) du Havre.

Nous avons en effet toujours contesté ce projet, non seulement auprès de la Direction des Affaires Maritimes, mais aussi auprès du Conseil Régional Haute Normandie (voir [courrier du 5 septembre 2014](#)). Nous la contestons parce qu'elle ne correspondait pas à l'attente de l'ensemble des personnels, qu'elle aurait dégradé leurs conditions de vie quotidienne, et qu'elle aurait affaibli le bassin de vie économique de la région de Fécamp. Reconcentrer des services publics ou des activités économiques sur des métropoles régionales déjà dynamiques ne peut qu'aggraver la désertification des territoires ruraux ou semi-ruraux.

La décision du président du Conseil Régional Haute Normandie est donc une décision qui est juste, raisonnable et cohérente d'un point de vue économique et social.

Nous sommes très heureux pour les personnels du lycée de Fécamp que nous avons défendus, et pour la ville de Fécamp qui voit là préservée sa culture maritime.

Paris, le 7 novembre 2014